

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
18, rue Rencontre
BP42
56382 GUER Cedex
☎ : 02.97.22.01.10
Télécopie : 02.97.22.10.43

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

PROCES-VERBAL

DE LA SÉANCE DU MERCREDI 20 AVRIL 2016



Etaient présents :

Président :

Collège des Résidents :

Titulaire : Madame X

Suppléantes : Madame X

Collège des Familles :

Titulaires : Monsieur X

Collège du Conseil d'Administration :

Titulaire : Monsieur X

Collège du Personnel :

Titulaires : Monsieur X
Madame X
Madame X

Etaient excusés :

- Madame X
- Madame X
- Monsieur X
- Madame X

Assistaient à la séance :

- Monsieur le directeur
- Madame X
- Madame X

En préambule, le directeur remercie les membres présents et précise que la représentante des résidents, préside à titre exceptionnel cette séance suite à la démission du dernier président.

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2015

Le procès-verbal ne faisant pas l'objet de remarque particulière, il est approuvé à l'unanimité.

2- RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015

Le directeur souligne que ce thème n'a pas une importance capitale au CVS mais plus en Conseil d'Administration et que pour la prochaine séance il sera fait une synthèse.

Il aborde les thèmes suivants :

- Nombre de journées réalisées en 2015 : 23 487 jours pour un prévisionnel de 23 370 jours.
- Tarifs 2015 : Hébergement permanent : 49.50 € + 6.03 € (chambre seule)
47.25 € + 6.03 € (chambre double)
Hébergement temporaire : 57.87 € + 6.03 €
Accueil de jour : 31.56 € + 6.03 €

Il précise que la convention tripartite a été signée en mars 2016 avec date à effet au 1^{er} septembre 2014.

- Atelier cuisine : 74 206 repas ont été servis en 2015.

Le prix du plat du jour est passé de 2.10 € en 2014 à 2.20 € en 2015 et 2.25 € en 2016.

L'entrée, le fromage ou dessert est passé de 0.70 € en 2014 à 0.80 € en 2015 et 2016.

Le repas accompagnant est passé de 10 € en 2014 et 2015 à 11 € en 2016.

Pour le Foyer Logement le repas est facturé 4.76 € en 2015 et 4.84 € en 2016.

Pour le portage à domicile le repas est facturé 5.75 € en 2015 et 5.85 € en 2016.

- Le résultat du compte administratif de 2015 présente un déficit de 1 177.34 € toutes sections confondues.
- Les Tarifs hébergement et accueil de jour 2016 :

| | Tarif voté au CA | Tarif retenu par le Conseil Départemental |
|---|------------------|---|
| Hébergement permanent Chambre seule | 52.49 € | 52.01 € |
| Hébergement permanent Chambre double | 50.99 € | 50.51 € |
| Hébergement temporaire | 62.80 € | 62.22 € |
| Accueil de jour | 31.58 € | 31.35 € |
| Ticket modérateur (talon) | 6.77 € | 6.26 € |

3 – INFORMATION SUR LES TRAVAUX

Le directeur commence par présenter la partie comptable du projet architectural. Le coût des travaux est estimé à 5 237 014 € et est subventionné par la CNSA pour 577 832 € et le Conseil Départemental pour 824 500 €. Le solde vde 3 834 682 € est financé par un emprunt auprès de la CDC.

Les travaux comprennent une extension du bâti et une restructuration de la cuisine ainsi que du pôle soin.

Au niveau de l'extension, il est prévu :

- une création de 13 lits qui correspond au dédoublement des chambres à 2 lits,
- un PASA de 14 places qui pourra accueillir les résidents de l'EHPAD à la journée. Le directeur souligne que dans l'attente d'un futur appel à projets de l'ARS, le PASA n'est pas encore labellisé, donc le financement n'est pas assuré,
- un espace dédié à l'accueil de jour pour les personnes extérieures à l'EHPAD dont la capacité va passer de 2 à 6.

Au niveau de la restructuration, les travaux de la cuisine ont bien avancé.

Le directeur rappelle que les travaux ont commencé en juin 2015 et que la livraison de la première tranche de l'extension est prévue en septembre 2016.

Quant à la partie rénovation de l'existant (pôle soin) la fin des travaux est programmée pour septembre 2017.

Le Directeur souligne qu'il y aura un impact sur le prix de journée et qu'il sera lissé sur 3 ans (2016, 2017, 2018), ce qui correspond à une hausse d'environ 3 € par an.

4 – ANIMATION – VIE DE LA MAISON DE RETRAITE

Activité pour l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

Le directeur demande aux résidentes présentes ce qu'elles pensent des animations proposées à l'EHPAD.

Mme X précise qu'il y a du changement suite à la nouvelle organisation où il n'y a qu'un animateur à la journée. Elle souligne que les activités sont interrompues par des demandes de résidents qui veulent se rendre aux toilettes ou toute autre requête.

M. X perçoit également ce changement, les animateurs sont débordés par les demandes des résidents.

Le Directeur souligne que la dépendance des résidents s'est accrue (GMP proche de 800). En effet, nous avons 44 résidents qui sont en GIR 1 ou 2, ce qui représente une charge en soins importante pour le personnel.

Il est aussi souligné le problème de place en salle d'animation. Le directeur précise que dans le nouveau bâtiment, l'espace occupationnel sera occupé par les personnes venant en accueil de jour.

Le Directeur énumère les différentes activités proposées aux résidents :

- activités ponctuelles : animations musicales, intervenants extérieurs, spectacles, confection de chocolat...
- activités régulières : pliage du linge, atelier mémoire, toilette de Captain, gymnastique, atelier manuelle, cuisine, lecture, réflexologie, clown relationnel, bowling, thé dansant, cinéma, visite centre culturelle, olympiade...
- présence d'un éducateur sportif tous les matins sauf le mercredi pour l'aide à la marche et la gymnastique collective
- présence d'un éducateur de la ville de Guer le vendredi pour un atelier gymnastique collective
- animations avec les bénévoles : goûter d'anniversaire, jeux de société, tricot, atelier floral, sorties à Paimpont, La Gacilly, le Lac au Duc, Montertelot, Pèlerinage à Josselin et Roppenard

En 2016, la sortie annuelle avec les bénévoles est prévue à Monteneuf (repas + spectacle).

Le directeur précise qu'une réunion d'information va être organisée par la psychologue et le médecin coordonnateur afin de sensibiliser les bénévoles sur l'accompagnement des personnes âgées en EHPAD.

Mme X souligne que les résidents de l'EHPAD ne sortent pas autant que les personnes qui viennent en accueil de jour.

Le directeur demande aux résidentes présentes si ce qui est proposé est suffisant et qu'un recensement soit fait et remonté à la direction.

Mme X affirme que les personnes âgées de l'accueil de jour sont plus souvent de sortie. Le Directeur propose de vérifier auprès des animateurs cette affirmation.

L'établissement a acquis un logiciel pour la gestion de la qualité de l'établissement (AGEVAL), cet outil sera une aide pour la conception et l'analyse des questionnaires de satisfaction familles, résidents, et personnels.

Le Directeur précise qu'une nouvelle télévision a été achetée pour la salle à manger et que l'ancienne a été installée dans le secteur du Muguet.

Concernant les jeux de société, il est demandé s'il était possible de les mettre en évidence pour les résidents mais actuellement ce n'est pas faisable car il y a un manque de place dans la salle d'animation. Cela sera vu dans les prochains locaux.

Le directeur fait part d'une rencontre qu'il a eu avec le Président de l'Union du Temps Libre du Pays de Guer pour savoir si les résidents seraient intéressés de participer à des conférences. Un sondage va être réalisé après avoir eu connaissance des thèmes proposés.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Synthèse des remarques émises en CVS

CVS du 29/04/2015 :

- prestations restauration : mieux au niveau des stagiaires
- mise du couvert : pas de remarques particulières

- personnel salle à manger : le personnel est identifié et « non tournant » c'est-à-dire que ce sont 2 agents qui s'occupent essentiellement du poste de salle à manger.
- qualité de la viande : après les remarques déjà émises, les résidents ont trouvé que la qualité était mieux mais certains morceaux de viande restent encore de mauvaise qualité.

Il est demandé d'être plus attentif au service des assiettes, de solliciter le cuisinier pour qu'il passe en salle à manger à la fin du service, que les remarques des résidents soient remontées au niveau des cuisines.

- Aide à table trop longue : un micro-onde a été installé. Il y a encore des remarques sur le fait que certains plats sont froids. Il est demandé aux agents de vérifier si le plat est froid et de le mettre à réchauffer au micro-onde si besoin.
- Foyer-Logement : les résidents sont systématiquement invités aux animations qui ont lieu à l'EHPAD.

CVS du 30/09/2015 :

- Le compte administratif est désormais présenté de manière synthétique.
- Organisation du travail : Le directeur constate qu'il y a beaucoup de remarques sur ce sujet et que pour le moment il n'y a pas d'aboutissement. Mme X précise qu'après la visite à l'EHPAD de Mauron et plusieurs discussions le personnel n'est pas d'accord. LE DIRECTEUR souligne que l'effectif budgété est de 50.10 ETP et qu'en réalité l'établissement fonctionne avec 53.25 ETP. C'est pourquoi il est nécessaire de réorganiser les services.

Election suite à démission

Le directeur précise que des élections doivent être organisées tous les 3 ans conformément à la réglementation en vigueur.

Il souligne également que des élections vont être organisées au cours du 2^{ème} trimestre 2016 suite aux démissions de 2 membres.

Le directeur énumère les différents collèges au niveau du CVS et indique qu'il a eu quelques retours de résidents et familles qui veulent bien faire partie de cette instance.

Questions diverses

Le directeur souligne qu'à la suite de l'Evaluation Externe, des modifications ont été apportées au règlement de fonctionnement : ajout du mandat de protection future, de la directive anticipée, de la charte des droits et libertés et la liste des personnes qualifiées.

M. X fait part du constat des familles qui ont trouvé une dégradation au niveau de la propreté. Le directeur précise que l'EHPAD est conscient de ce fait, il souligne que la prise en charge des résidents (mise au toilette, siestes, couchers, goûters, différents soins) est de plus en plus difficile (GMP important).

A la demande de M. X concernant la formation des agents du secteur du Muguet (Cantou), Mme X précise que le personnel est formé en interne auprès de la psychologue et du médecin coordonnateur.

M. X souhaiterait que les familles soient prévenues, avec la prochaine facture :

- de l'impact du prix de journée sur 3 ans (environ 3 euros en plus par an en 2016, 2017 et 2018),
- de la possibilité de consulter le compte-rendu du CVS sur le site internet de l'EHPAD.

Aucune autre question n'étant soumise et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 50.

Guer, le 26 mai 2016

P/ Le Président,
La Représentante des Résidents